



**IRSST**

Institut de recherche en  
santé et en sécurité  
du travail du Québec

# Profil-recherche 140

## Les risques d'accident dans la collecte des ordures ménagères

**Responsables :**

Madeleine Bourdouxhe et Esther Cloutier, Programme organisation du travail, IRSST; Serge Guertin, Ergo-Norme inc., avec la collaboration de Clotilde Pelletier, SS DCC inc.

**Problème de sécurité :**

Les accidents du travail

**Groupe de travailleurs concerné :**

Les travailleurs affectés à la collecte des ordures ménagères

### L'origine et le contexte

Il y a au Québec un peu plus de 2 500 travailleurs qui collectent les déchets domestiques, dont quelque 2 300 pour le compte d'entreprises privées. Parmi les caractéristiques déterminantes de ce travail, on retiendra que la charge de travail varie énormément d'un jour à l'autre, et que la collecte des ordures ménagères, peu ou pas mécanisée, implique un contact direct des éboueurs avec les objets collectés et la manipulation d'objets et de contenants de taille, de nature et de poids variables, ce qui se traduit par un effort physique important.

Dans ce secteur, les coûts d'indemnisation reliés aux accidents dépassent les 2,5 millions de dollars par année. D'après les statistiques officielles les plus récentes (1986), les éboueurs (assimilés aux travailleurs des «autres services d'utilité publique») affichaient un taux d'incidence des lésions professionnelles de 41 %. Chaque jour, sur 1 000 travailleurs de ce secteur, 40 étaient absents en raison d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle.

Comme il n'existait jusqu'à présent aucune étude sur le travail des éboueurs au Québec, c'est à la demande de deux associations sectorielles (Transport et entreposage et Affaires municipales) que l'IRSST a entrepris d'étudier les risques reliés à la collecte des ordures ménagères.

### Les objectifs

Les auteurs avaient pour objectif principal de décrire le travail et les risques d'un métier peu étudié au Québec, avec pour but ultime d'aider les travailleurs et les gestionnaires à trouver des solutions pertinentes aux problèmes de sécurité auxquels ils font face.

### La démarche

La démarche adoptée par les chercheurs est pluridisciplinaire (ethnographie, génie industriel, sociologie, statistique, physiologie, ergonomie), afin de comprendre en profondeur tous les aspects du travail étudié et d'en saisir les risques.

Les chercheurs ont opté pour une présence prolongée sur le terrain, ce qui supposait l'entière collaboration des

entreprises et des travailleurs concernés et une relation de confiance entre les parties.

Un comité adviseur paritaire a été associé à la recherche, et notamment à la formulation des recommandations qui y ont été faites.

L'échantillon retenu, constitué de façon à couvrir le plus large éventail possible de situations de travail, comprend des municipalités et des entreprises privées, syndiquées et non syndiquées; il couvre les quatre saisons, les cinq jours de la semaine, le travail de jour et de soir, les clientèles des territoires urbains, ruraux et de banlieue, les collectes traditionnelles et sélectives, et les camions à chargement arrière et latéral, avec ou sans bacs roulants.

Les chercheurs ont suivi et observé 29 tournées de collecte dans 9 entreprises, soit 55 travailleurs pendant 300 heures et 2 800 km. Soixante-trois séquences vidéo de 20 minutes ont été tournées afin d'analyser la charge de travail et ses variations. Les déclarations d'accidents des 9 entreprises pour 1989-1990 (755 accidents, dont 487 avec perte de temps) ont été traitées statistiquement pour dresser un portrait des accidents les plus typiques et fournir des indications d'incidence et de gravité. Au total, 79 travailleurs ont participé à une entrevue en profondeur ou à une entrevue par questionnaire, tandis que les gestionnaires communiquaient aux chercheurs les informations requises sur l'organisation de la collecte et la gestion de la sécurité. Enfin, 32 camions-tasseurs ont été suivis, mesurés et évalués.

### Les résultats

De prime abord, il apparaît que le métier d'éboueur est un métier dangereux : le camion-tasseur s'apparente à une machine dangereuse (comme une presse hydraulique), qui se déplace dans la circulation, par tous les temps, le travailleur courant derrière pour l'alimenter en lançant à bout de bras des pièces de volume et de poids variables.

Tous types d'entreprises, de camions et de métiers confondus, pour 100 travailleurs qui auront effectué 2 000 heures de collecte chacun, on dénombre en moyenne près de 80 accidents par année, soit le risque de se blesser une fois par an pour 8 travailleurs sur 10. En moyenne, chaque accident occasionne une perte de 10 jours de travail et une compensation salariale de 820 \$.

Le métier d'éboueur est le plus dangereux, avec une fréquence de 109 accidents pour 100 travailleurs ayant travaillé 2 000 heures dans l'année (ce taux de fréquence est de 37 accidents pour 100 chauffeurs et de 71 accidents pour 100 chauffeurs-éboueurs).

Parmi les huit types d'accidents décrits les plus fréquents, mentionnons :

- les douleurs au dos ou aux épaules à la suite d'un lancer ou d'une torsion (19 % des cas étudiés);
- les blessures au dos à la suite d'un effort excessif dû au soulèvement d'un poids lourd (18 %);
- les foulures aux pieds, après une chute ou une glissade (18 %);
- l'écrasement des mains, doigts, bras ou genoux, frappés par un objet lourd ou coincés entre le camion et un conteneur(18%);
- les coupures aux mains ou aux jambes par des objets pointus contenus dans les sacs (12 %).

Les observations et les mesures sur le terrain, les entrevues et les vidéos ont permis d'identifier plusieurs sources de risques, notamment :

- 1) l'importance de la charge de travail : un travailleur manipule chaque jour, en moyenne, 16 000 kg répartis sur plus de 500 points de collecte; il collecte 2,4 tonnes à l'heure pendant près de six heures, tout en marchant 11 km, au cours d'une journée de travail qui totalise environ neuf heures. Cette charge, déjà pénible, est aggravée par la fréquence des montées et descentes du camion, par les courses, par l'effort de maintien sur le marchepied, la fréquence des flexions, des lancers, des torsions du tronc;
- 2) la diversité et la nature des objets manipulés : nombreux sont les objets lourds, volumineux ou encombrants, les objets piquants ou coupants, les matières dangereuses, souvent cachées (vitre, néons, peinture, huiles, solvants, bois avec clous, roches, électroménagers, contenants hors-normes);
- 3) les problèmes reliés à l'utilisation de la voie publique: intempéries, état de la chaussée, voitures stationnées, compétition avec les automobilistes, les cyclistes, les piétons, surveillance des enfants curieux...;
- 4) les problèmes reliés aux véhicules : difficultés d'accès à la cabine, difficultés d'accès et de maintien sur le marchepied, élévation parfois excessive de l'ouverture de la trémie de chargement;
- 5) certaines caractéristiques de l'organisation du travail : travail à forfait, qui impose la rapidité d'exécution, entraînement insuffisant à l'embauche, qui ne met pas à profit l'expérience des vétérans, découpage des territoires qui ne tient pas toujours compte de la charge de travail;
- 6) certains comportements inconscients, et parfois délinquants, des résidents.

## Les principales conclusions

La recherche a fait ressortir que les métiers reliés à la collecte des ordures ménagères sont des métiers dangereux, exercés dans des conditions difficiles et caractérisés par une charge de travail très importante et de nombreuses sources de risques.

Actuellement, la sécurité des opérations repose trop largement sur la vigilance, les aptitudes, la motivation et les capacités physiques des travailleurs, qui ne contrôlent cependant pas tous les éléments nécessaires pour assurer cette sécurité. On a constaté l'impact de l'expérience du métier sur la sécurité; or, ce facteur n'est pas toujours pris en compte, que ce soit pour former des équipes comprenant un vétéran ou, plus généralement, pour recruter, former et conserver une main-d'œuvre stable, motivée et expérimentée.

## Le prolongement et les retombées de la recherche

Les chercheurs, appuyés par les membres du comité aviseur paritaire qui a parrainé la recherche, recommandent notamment :

- de diffuser les résultats de la recherche auprès des associations sectorielles paritaires, des municipalités, des manufacturiers et vendeurs d'équipement, des consultants en SST, et de sensibiliser les gestionnaires et les travailleurs dans les entreprises;
- de s'assurer que les travailleurs réguliers et remplaçants reçoivent une formation de base avant de commencer le travail et de favoriser le pairage des novices et des vétérans;
- d'utiliser la connaissance livrée par les travailleurs eux-mêmes pour élaborer des programmes de formation et de prévention;
- d'inciter les entreprises à recueillir et à analyser les informations sur tous leurs accidents et de s'en servir pour les programmes de formation et de prévention;
- d'identifier les circonstances de collectes excédentaires, afin de prévoir des moyens de compenser la surcharge de travail, par exemple, camions supplémentaires, horaires adaptés, pauses, aide à l'éboueur;
- de découper les territoires en fonction de la charge de travail;
- de communiquer aux fabricants de véhicules les données de la recherche pour les aider à concevoir des véhicules mieux adaptés;
- de favoriser la collecte avec bacs domestiques roulants là où elle est possible;
- de susciter, par des campagnes publiques, le respect et la reconnaissance des citoyens face à un service essentiel;
- d'organiser la collecte en fonction des types de déchets, plutôt qu'en fonction des types de clients;
- de normaliser le poids et la forme des contenants tolérés, de standardiser les contenants là où c'est possible et d'appliquer les règlements où ils existent.